



ADIL / AGENCE
DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION
SUR LE LOGEMENT



Aide à l'accès social à la propriété sur le territoire de la **METRO** en 2014

Par délibération en date du 12 avril 2013, la **METRO** a revu son **dispositif de soutien à l'accès social à la propriété**. Vous pouvez vous procurer cette délibération sur : www.lametro.fr.

Ménages éligibles

- **soit** être locataire HLM **ou** demandeur de logement social depuis un an ou plus sur le territoire de la METRO,
- **soit** être primo accédant au sens du PTZ **et** habiter ou travailler sur le territoire de la METRO (Bresson, Brié et Angonnes, Champ sur Drac, Champagnier, Claix, Corenc, Domène, Echirolles, Eybens, Fontaine, Le Fontanil Cornillon, Gières, Grenoble, Le Gua, Herbeys, Jarrie, Meylan, Miribel Lanchâtre, Mont Saint Martin, Montchaboud, Murianette, Notre Dame de Commiers, Notre Dame de Mésage, Noyarey, Poisat, Le Pont-de-Claix, Proveysieux, Quaix en Chartreuse, Saint Barthélémy de Séchillienne, Saint-Egrève, Saint Georges de Commiers, Saint-Martin d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Saint Paul de Varces, Saint Pierre de Mésage, Sappey en Chartreuse, Sarcenas, Sassenage, Séchillienne, Seyssinet-Pariset, Seyssins, La Tronche, Varces Allières et Risset, Vaulnaveys le bas, Vaulnaveys le haut, Venon, Veurey-Voroize, Vif)
- **et** avoir des ressources inférieures aux plafonds de ressources PSLA
Le Revenu Fiscal de référence 2012 du ménage doit être inférieur ou égal à

Nombre de personnes destinées à occuper le logement	Plafond de ressources PSLA
1	23 688 €
2	31 588 €
3	36 538 €
4	40 488 €
5 et plus	44 425 €

Une subvention

La METRO apporte aux coopératives HLM ainsi qu'à certains promoteurs privés une subvention forfaitaire de **4 000 €** qui viendra en déduction du prix de vente, et qui profitera donc à l'acquéreur.

Des financements complémentaires départementaux

Par délibération en date du 22 juillet 2011, le **Conseil Général de l'Isère** a mis en place un **dispositif de soutien à l'accès social à la propriété**, en appui aux Communautés de Communes ayant délibéré en faveur de l'accès social. Une subvention peut être délivrée en supplément sur les programmes choisis par délibération.



**ADIL / AGENCE
DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION
SUR LE LOGEMENT**



Programmes éligibles

Les programmes retenus ci-dessous répondent à des critères de mixité, de prix, de performance énergétique et de sécurisation (garantie de relogement et garantie de rachat).

Communes	Maître d'ouvrage	Nom/adresse du programme	Commercialisation	Contact
Echirolles	Isère Habitat	Le Parnasse / Edelweis* (village 1)	En cours	Elodie CROUZET ☎04.76.68.38.60
	Isère habitat	Olympe (village 2)	En cours	Elodie CROUZET ☎04.76.68.38.60
	Isère Habitat	Ylis et Celestria	Janvier 2014	Elodie CROUZET ☎04.76.68.38.60
	Isère Habitat	Croix de Verrines	Septembre 2014	Elodie CROUZET ☎04.76.68.38.60
Fontaine	Dauphilogis	Les Terrasses du Vercors	Juillet 2014	Mme Levrat ☎04.76.20.51.10
Grenoble	Grenoble Habitat	Prélude - Secteur Châtelet – avenue de Washington	En cours	Grenoble Habitat ☎ 04 76 33 47 20
	Foyer de l'Isère	Chatelet Novelus	Septembre 2013	Mme PERRIER ☎ 04 76 86 63 78
	SCI Résidence Jean Macé	SCI Terre Neuve (12 logements en PSLA)*	En cours	Mme PERRIER ☎ 04 76 86 63 78
	SCP Foyer de l'Isère	Alasia (7 logements en PSLA)*	Mars 2014	Mme PERRIER ☎ 04 76 86 63 78
	SCP Foyer de l'Isère	Efferve-Sens*	En cours	Mme PERRIER ☎ 04 76 86 63 78
	Isère Habitat	Rue Pascal – Le Mélodie <i>Habitat Participatif</i>	Septembre 2013	Delphine Stellan ☎04.76.68.38.21
	Isère Habitat	Castel O (22 logements en PSLA) Castel R <i>Habitat Participatif</i>	Janvier 2014	Elodie Crouzet ☎04.76.68.38.60 Delphine Stellan ☎04.76.68.38.21
Saint Martin d'Hères	Isère Habitat	Orphée et Euridice*	En Cours	Elodie CROUZET ☎04.76.68.38.60
St Martin le Vinoux*	Isère -Habitat	Isis et Osiris* (33 logement en PSLA)	En cours	Elodie CROUZET ☎04.76.68.38.60

Les programmes en rouge « * » peuvent aussi sous certaines conditions faire l'objet d'une aide du conseil Général.



**ADIL / AGENCE
DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION
SUR LE LOGEMENT**



Les programmes ci-dessous ne bénéficient pas de la garantie de rachat ni de relogement

Grenoble	Groupe Brémond	Aptar	En cours	M. CASALTA ☎06.19.24.33.26
Grenoble	Bouygues Immo	B'Attitude	En cours	M. FILLOL ☎04.38.02.38.16

**Pour tous renseignements contacter
l'ADIL 38**

**2 bld Maréchal Joffre à GRENOBLE
du mardi au vendredi de 9 h à 18 h
04.76.53.37.30**

*www.adil38.org Une équipe de juristes, spécialisés en droit immobilier, se tient **gratuitement** à votre disposition pour tout renseignement et conseil juridique, financier et fiscal concernant le logement : accession à la propriété : prêts, crédit d'impôt, contrats....*